



LPM 2024-2030

Le Ministre suspend toutes les transformations en cours du Service de Santé des Armées

Alors que la Ministre Parly n'a eu de cesse « d'aligner ses moyens et son organisation de façon cohérente avec le modèle d'armée 2030 », soulignant qu'il était « un peu l'assurance-vie de nos armées » et même la « clé de voûte d'un modèle d'armée complet », voilà que Monsieur LECORNU suspend toutes les transformations du SSA.

Mais la CGT n'est pas dupe. Le ministre soutenant que « Nulle armée ne peut se projeter sans l'assurance que le sanitaire suivra, nulle famille ne laissera partir un soldat sans assurance que nous donnerons tout pour accompagner blessés et malades », il faudra trouver le rôle et la place des personnels civils et nous expliquer ce qu'il adviendra du HIA Robert Picqué de Bordeaux dans son partenariat public privé et du démantèlement en cours de l'hôpital Desgenettes à Lyon par exemple.

Cette transformation nécessaire du SSA sera définie par la nouvelle Loi de Programmation Militaire 2024-2030, « elle s'articulera autour d'une réserve renforcée et d'une meilleure prise en compte des problématiques locales, dans l'hexagone comme en Outre-Mer, en lien avec la médecine civile hospitalière et libérale.

Encore une fois, la CGT dénonce la casse et la braderie des outils de défense au profit du secteur privé qui conduit aujourd'hui à faire demi-tour et à nous donner raison !